

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**ZAC DE LA MOTTE**

**EPCI**

POSTE COMPTABLE DE DRAGUIGNAN

**M 14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**  
**Voté par nature**

**Année 2007**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc...)

## SOMMAIRE

pages			
	<b>I. Informations générales</b>		
p.3	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.4	B - Modalités de vote du budget		
	<b>II. Présentation générale du budget</b>		
p.5	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
p.6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.9	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	<b>III. Vote du budget</b>		
p.10/11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
p.12/13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
p.14/15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.16/17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.18	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV. Annexes</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
p.19	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
p.20	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	X	
p.20	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
p.20	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.21	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		X
p.22	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
p.23	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.24	A2.7 - Etat de la dette - Instruments de couverture du risque financier		X
p.24	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.25	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
p.25	A4 - Etat des provisions		X
p.25	A5 - Etalement des provisions		X
p.26	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.27	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.28	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
p.29	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		X
p.30	A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)		X
p.31	A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)		X
p.32	A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)		X
p.33	A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)		X
p.34	A8 - Etat des charges transférées		X
p.34	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
P.35	A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
P.35	A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
P.36	A10.3 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Entrées		X
P.36	A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Sorties		X
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
p.37	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.38	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.38	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.38	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		X
p.38	B1.5 - Etat des engagements reçus		X
p.39	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.40	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
p.40	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
p.41/42	C1.1 - Etat du personnel		X
P.43	C1.2 - Actions de formation des élus		X
p.44	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
p.45	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
p.45	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.45	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
p.45	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
p.46/47	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>		
p.48	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.48	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services et à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gère les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers .

Commune .....	<b>BUDGET</b>
---------------	---------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i> )	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère:	
.....	
.....	

Informations fiscales N - 2 (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 taxes					
Taxe professionnelle					
4 taxes					

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/ population		
2	Produit des impositions directes/ population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/ population		
4	Dépenses d' équipement brut/ population		
5	Encours de dette/ population		
6	DGF/ population		
7	Dépenses de personnel/ dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/ recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d' équipement brut/ recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de dette/ recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10000 habitants et plus (cf articles L-2313-1, L2313-2, R2313-1, R2313-2 et R5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R2313-7, R5211-15 et R5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations ( statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

<b>INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE (1)**

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement;
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (3);
    - sans vote formel sur chacun des chapitres (3).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante:

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et , en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont (3):
- semi budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
  - ~~budgetaires (délibération n°.....du.....).~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf.colonne "pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé - de l'exercice précédent.  
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V - Le budget a été voté (3):
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
  - ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
  - ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.  
 (2) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".  
 (3) Rayer la mention inutile.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	A <b>14 299,78</b>	G <b>14 299,78</b>
	<b>Section d'investissement</b>	B <b>16 202,92</b>	H <b>0,00</b>

<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	<b>Report en section de fonctionnement C= DEPENSES (si déficit) I= RECETTES (si excédent)</b>	C <b>0,00</b>	I <b>57 028,52</b>
	<b>Report en section d'investissement (001) D=DEPENSES (si déficit) J= RECETTES (si excédent)</b>	D <b>0,00</b>	J <b>48 346,44</b>

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	=A+B+C+D <b>30 502,70</b>	=G+H+I+J <b>119 674,74</b>
---	------------------------------	-------------------------------

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	E <b>0,00</b>	K <b>0,00</b>
	<b>Section d'investissement</b>	F <b>0,00</b>	L <b>0,00</b>
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	=E+F <b>0,00</b>	=K+L <b>0,00</b>

<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	=A+C+E <b>14 299,78</b>	=G+I+K <b>71 328,30</b>
	<b>Section d'investissement</b>	=B+D+F <b>16 202,92</b>	=H+J+L <b>48 346,44</b>
	<b>TOTAL CUMULE</b>	=A+B+C+D+E+F <b>30 502,70</b>	=G+H+I+J+K+L <b>119 674,74</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E <b>0,00</b>	K <b>0,00</b>
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F <b>0,00</b>	L <b>0,00</b>

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. Rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	15 000,00	629,05	6 520,84	0,00	7 850,11
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>15 000,00</b>	<b>629,05</b>	<b>6 520,84</b>	<b>0,00</b>	<b>7 850,11</b>

042	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	98 000,00	0,00			98 000,00
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la sect. Fonct (2)	15 000,00	7 149,89			7 850,11
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>113 000,00</b>	<b>7 149,89</b>			<b>105 850,11</b>

<b>TOTAL</b>	<b>128 000,00</b>	<b>7 778,94</b>	<b>6 520,84</b>	<b>0,00</b>	<b>113 700,22</b>
--------------	-------------------	-----------------	-----------------	-------------	-------------------

<b>Pour information D 002 déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	(3)	<b>0,00</b>				
--	-----	-------------	--	--	--	--

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
74	Dotations et participations	40 971,48	-21 000,00	21 000,00	0,00	40 971,48
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>40 971,48</b>	<b>-21 000,00</b>	<b>21 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 971,48</b>
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>40 971,48</b>	<b>-21 000,00</b>	<b>21 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 971,48</b>

042	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	15 000,00	7 149,89			7 850,11
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la sect fonct (2)	15 000,00	7 149,89			7 850,11
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>30 000,00</b>	<b>14 299,78</b>			<b>15 700,22</b>

<b>TOTAL</b>	<b>70 971,48</b>	<b>-6 700,22</b>	<b>21 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>56 671,70</b>
--------------	------------------	------------------	------------------	-------------	------------------

<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	(3)	<b>57 028,52</b>				
---	-----	------------------	--	--	--	--

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043 .

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

(4) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	131 346,44	9 053,03	0,00	122 293,41
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>131 346,44</b>	<b>9 053,03</b>	<b>0,00</b>	<b>122 293,41</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>131 346,44</b>	<b>9 053,03</b>	<b>0,00</b>	<b>122 293,41</b>
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	15 000,00	7 149,89		7 850,11
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>15 000,00</b>	<b>7 149,89</b>		<b>7 850,11</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>146 346,44</b>	<b>16 202,92</b>	<b>0,00</b>	<b>130 143,52</b>
	<b>Pour information</b> <b>D 001 solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	(3) 0,00			

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opé d'ordre de transfert entre sections	98 000,00	0,00		98 000,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>98 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>98 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>98 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>98 000,00</b>
	<b>Pour information</b> <b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	(3) 48 346,44			

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;

(2) DF 023 = RI 021 ; D1040 - RF042 ; R1040 - DF042 ; D1041 - RI041 ; DF043 - RF043;

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté);

(4) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes;

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace le cas échéant l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur;

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9);

(8) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - Mandats émis ( y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
60	Achats et variation des stocks (3)		7 149,89	7 149,89
66	Charges financières	7 149,89	0,00	7 149,89
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>7 149,89</b>	<b>7 149,89</b>	<b>14 299,78</b>

<b>Pour information</b> <b>D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>			<b>0,00</b>
---	--	--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaires)	9 053,03	0,00	9 053,03
3...	Stocks	0,00	7 149,89	7 149,89
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>9 053,03</b>	<b>7 149,89</b>	<b>16 202,92</b>

<b>Pour information</b> <b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>			<b>0,00</b>
---	--	--	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
- (6) Hors chapitres "opérations d'équipement";
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état ( voir le détail des annexes IV A9);
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - Titres émis ( y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		7 149,89	7 149,89
79	<i>Transferts de charges</i>		7 149,89	7 149,89
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>0,00</b>	<b>14 299,78</b>	<b>14 299,78</b>

<b>Pour information</b> <b>R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>			<b>57 028,52</b>
--	--	--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>Pour information</b> <b>R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>			<b>48 346,44</b>
---	--	--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;

(2) Voir liste des opérations d'ordre;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement";

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état ( voir le détail des annexes IV A9);

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	
011	Charges à caractère général (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Pour les comptes 62...: sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b)	15 000,00	629,05	6 520,84	0,00	7 850,11
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 450,00	5 600,53	0,00	0,00	7 849,47
66112	Intérêts - rattachement ICNE	1 550,00	-4 971,48	6 520,84	0,00	0,64
	Calcul du 66112 (2) Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =					
67	Charges exceptionnelles ( c )	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d) (3)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>15 000,00</b>	<b>629,05</b>	<b>6 520,84</b>	<b>0,00</b>	<b>7 850,11</b>

042	Op ordre de transfert entre sections (4) (5) (6)	98 000,00	0,00			98 000,00
71351	Var. des Sto. de Prod. <>Terr.	98 000,00	0,00			98 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>98 000,00</b>	<b>0,00</b>			<b>98 000,00</b>

043	Op ordre à l'intérieur sect fonct (7)	15 000,00	7 149,89			7 850,11
608	Fr.Acc.sur Terr.en cours d'Am.	15 000,00	7 149,89			7 850,11
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>113 000,00</b>	<b>7 149,89</b>			<b>105 850,11</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>128 000,00</b>	<b>7 778,94</b>	<b>6 520,84</b>	<b>0,00</b>	<b>113 700,22</b>
---	--	-------------------	-----------------	-----------------	-------------	-------------------

<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;  
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif;  
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;  
(4) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040;  
(5) Pour les comptes 67...: dont 675 et 676;  
(6) Pour le compte 6815: si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;  
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stock ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	40 971,48	-21 000,00	21 000,00	0,00	40 971,48
7473	Départements	40 971,48	-21 000,00	21 000,00	0,00	40 971,48
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>40 971,48</b>	<b>-21 000,00</b>	<b>21 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 971,48</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =					
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>40 971,48</b>	<b>-21 000,00</b>	<b>21 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 971,48</b>

<b>042</b>	<b>Op d'ordre de transfert entre sections (3) (4) (5)</b>	<b>15 000,00</b>	<b>7 149,89</b>			<b>7 850,11</b>
7133	Var.en-cours Prod. de biens	15 000,00	7 149,89			7 850,11
<b>043</b>	<b>Op ordre à l'intérieur de la sect de fonct (6)</b>	<b>15 000,00</b>	<b>7 149,89</b>			<b>7 850,11</b>
608	Fr.Acc.sur Terr.en cours d'Am.	0,00	0,00			0,00
796	Transferts de Ch. financières	15 000,00	7 149,89			7 850,11
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>30 000,00</b>	<b>14 299,78</b>			<b>15 700,22</b>

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>70 971,48</b>	<b>-6 700,22</b>	<b>21 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>56 671,70</b>
--	------------------	------------------	------------------	-------------	------------------

<b>Pour information</b> <b>R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>57 028,52</b>
--	------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;  
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;  
(3) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*;  
(4) Pour les comptes 77... : dont 776;  
(5) Pour le compte 7815 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;  
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N- 1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	131 346,44	9 053,03		122 293,41
1641	Emprunts en francs ou Euros	131 346,44	9 053,03		122 293,41
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>131 346,44</b>	<b>9 053,03</b>	<b>0,00</b>	<b>122 293,41</b>

45...1	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (3)				
<b>Total des dépenses d'opération pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>131 346,44</b>	<b>9 053,03</b>	<b>0,00</b>	<b>122 293,41</b>
-------------------------------	--	-------------------	-----------------	-------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement;

(3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N- 1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (2)	15 000,00	7 149,89		7 850,11
	Reprises sur autofinancement antérieur (3)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (4)	15 000,00	7 149,89		7 850,11
33581	Frais accessoires	15 000,00	7 149,89		7 850,11
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>15 000,00</b>	<b>7 149,89</b>		<b>7 850,11</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles de l'ordre)</b>	<b>146 346,44</b>	<b>16 202,92</b>	<b>0,00</b>	<b>130 143,52</b>
--	-------------------	------------------	-------------	-------------------

<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;  
(2) Cf définitions du chapitre d'opérations d'ordre. *DI040 = RF042*  
(3) Pour les comptes 15..., 29..., 39..., 49... et 59...: si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;  
(4) Dont 192  
(5) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre. *DI041 = RI041*

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N- 1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subv. d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

45...2	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (2)				
<b>Total des recettes d'opération pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	--	-------------	-------------	-------------	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;  
(2) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N- 1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2) (3)	98 000,00	0,00		98 000,00
33581	Frais accessoires	98 000,00	0,00		98 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>98 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>98 000,00</b>
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>98 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>98 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=</b> Total des recettes réelles et d'ordre)		<b>98 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>98 000,00</b>

<b>Pour information</b>	
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	<b>48 346,44</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;  
(2) Cf définitions du chapitre d'opérations d'ordre. *RI040 = DF042*  
(3) Pour les comptes 15...2, 29...2, 39...2, 49...2 et 59...2: si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires;  
(4) Dont 192  
(5) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre. *DI041 = RI041*.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A1</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	

**A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)**

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administra- tions (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	---	--	--	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

**FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>		1 549,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 750,42	14 299,78
Réalizations (3)		1 549,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 750,42	14 299,78
66	Charges financières	1 549,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 600,53	7 149,89
043	Opérations d'ordre à l'intérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 149,89	7 149,89
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 299,78	14 299,78
Réalizations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 299,78	14 299,78
042	Opérations d'ordre de transfert	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 149,89	7 149,89
043	Opérations d'ordre à l'intérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 149,89	7 149,89
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SOLDE</b>		-1 549,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 549,36	0,00

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administra- tions (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	---	--	--	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 202,92	16 202,92
Réalizations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 202,92	16 202,92
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 053,03	9 053,03
040	Opérations d'ordre de transfert	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 149,89	7 149,89
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-16 202,92	-16 202,92

La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L2312-3, R2311-1, et R2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L5211-36 et R5211-14 + L5711-1 et R5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01- non ventilables.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION OPERATIONS NON VENTILEES</b>	<b>A 01</b>

**FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
<b>DEPENSES</b>		<b>1 549,36</b>
Dépenses de l'exercice		1 549,36
66	Charges financières	1 549,36
Restes à réaliser au 31/12		<b>0,00</b>

<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>
Recettes de l'exercice		0,00
Restes à réaliser au 31/12		<b>0,00</b>
<b>SOLDE</b>		<b>-1 549,36</b>

**INVESTISSEMENT**

(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>
Dépenses de l'exercice		0,00
Restes à réaliser au 31/12		<b>0,00</b>

<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>
Recettes de l'exercice		0,00
Restes à réaliser au 31/12		<b>0,00</b>
<b>SOLDE</b>		<b>0,00</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D' INVESTISSEMENT</b>	<b>A 0</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	

**FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES**  
**FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	02 Administration générale						03	04	TOTAL FONCTION	
		020	021	022	023	024	025				026
		Administration générale de la collectivité	Assemblée locale	Administration générale de l'état	Information, communication, publicité	Fêtes et cérémonies	Aides aux associations (non classées ailleurs)	Cimetières et pompes funèbres	Justice	Relations internationales	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>SOLDE</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**INVESTISSEMENT**

(1)	Libellé	02 Administration générale						03	04	TOTAL FONCTION	
		020	021	022	023	024	025				026
		Administration générale de la collectivité	Assemblée locale	Administration générale de l'état	Information, communication, publicité	Fêtes et cérémonies	Aides aux associations (non classées ailleurs)	Cimetières et pompes funèbres	Justice	Relations internationales	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>SOLDE</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D' INVESTISSEMENT</b>	<b>A 1</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	

**FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE  
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL FONCTION
<b>DEPENSES</b>		12 750,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 750,42
Dépenses de l'exercice		12 750,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 750,42
66	Charges financières	5 600,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 600,53
043	Opérations d'ordre à l'intérieur se	7 149,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 149,89
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		14 299,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 299,78
Recettes de l'exercice		14 299,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 299,78
042	Opérations d'ordre de transfert en	7 149,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 149,89
043	Opérations d'ordre à l'intérieur se	7 149,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 149,89
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SOLDE</b>		1 549,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 549,36

**INVESTISSEMENT**

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL FONCTION
<b>DEPENSES</b>		16 202,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 202,92
Dépenses de l'exercice		16 202,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 202,92
16	Emprunts et dettes assimilées	9 053,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 053,03
040	Opérations d'ordre de transfert en	7 149,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 149,89
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SOLDE</b>		-16 202,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-16 202,92

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE SUR EMPRUNT REPARTITION PAR PRETEURS</b>	<b>A2.1</b>
<b>DETTES POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.2</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A2.3</b>

#### A2.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
<b>TOTAL</b>	420 000,00	399 020,38	14 653,56	5 600,53	9 053,03
<b><u>Auprès des organismes de droit privé</u></b>					
CREDIT LOCAL DE FRANCE - DEXIA	210 000,00	189 020,38	14 653,56	5 600,53	9 053,03
Caisse d'Epargne	210 000,00	210 000,00	0,00	0,00	0,00
Dexia/Crédit local Société Générale BNP NATEXIS - Banques Populaires Crédit Mutuel - CIC Organismes d'assurance ...(3)					
<b><u>Auprès des organismes de droit public</u></b>					
...(3)					
<b><u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex émissions publiques ou privées)</u></b>					
...(3)					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie ( CLTR, OCLT, PCTM...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 "opérations afférentes à l'emprunt" doivent être inscrites.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668;

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

#### A2.2 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 32/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts	Capital
<b>TOTAL</b>					

(1) Il s'agit des cas où une commune ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

#### A2.3 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d' un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			
...			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX**

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 31/12/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant du au 01/01/N	Capital restant du au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts payés au cours de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat</b>							
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	CREDIT LOCAL DE FRANCE - DEXIA	210 000,00	198 073,41	189 020,38	3,41	5 600,53	47,37
FINANCEMENT ACQUISITION FONCIERE	Caisse d'Epargne	210 000,00	0,00	210 000,00	3,88	0,00	52,63
<b>TOTAL</b>		<b>420 000,00</b>	<b>198 073,41</b>	<b>399 020,38</b>		<b>5 600,53</b>	<b>100,00</b>
<b>Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)</b>							
<b>TOTAL</b>							
<b>Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)</b>							
<b>TOTAL</b>							
<b>Emprunts avec options (4)</b>							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles;

(2) Préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel;

(3) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat;

(4) Emprunts dont la banque ou la collectivité a la possibilité de modifier le contrat en cours (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou de changer le mode de calcul du capital;

(5) Indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année;

(6) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

### A6.1 DETAIL DES DEPENSES

Art.(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Réalisations (mandats émis)	Crédits à annuler
	<b>DEPENSES TOTALES (I)= A+B+C+D</b>	<b>146 346,44</b>	<b>I 16 202,92</b>	<b>130 143,52</b>
	<b>HORS CHARGES TRANSFEREES (II)= A+B+C</b>	<b>131 346,44</b>	<b>II 9 053,03</b>	<b>122 293,41</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)</b>	<b>131 346,44</b>	<b>9 053,03</b>	<b>122 293,41</b>
1641	Emprunts en francs ou Euros	131 346,44	9 053,03	122 293,41
	<b>Autres dépenses financières (sous total) (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Transferts entre sections = C+D</b>	<b>15 000,00</b>	<b>7 149,89</b>	<b>7 850,11</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur: (C ) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Charges transférées (D)= E+F+G</b>	<b>15 000,00</b>	<b>7 149,89</b>	<b>7 850,11</b>
	<b>Travaux en régie (E)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Stocks et en-cours (G)</b>	<b>15 000,00</b>	<b>7 149,89</b>	<b>7 850,11</b>
33581	Frais accessoires	15 000,00	7 149,89	7 850,11

	Op de l'exercice	Sode d'exécution (3)	CUMUL
<b>Dépenses</b>	<b>16 202,92</b>	<b>0,00</b>	<b>16 202,92</b>
	<b>I</b>	<b>D001</b>	<b>IV</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) les dépenses imprévues ne donnent pas lieu à l'émission de mandats (chapitres sans réalisation);

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

**A6.2 DETAIL DES RECETTES**

Art.(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Réalisations (titres émis)	Crédits à annuler
<b>RECETTES RESSOURCES PROPRES = a+b+c+d</b>		<b>98 000,00</b>	<b>III 0,00</b>	<b>98 000,00</b>
Ressources propres externes (a)		0,00	0,00	0,00
Autres recettes financières (b)		0,00	0,00	0,00
Transfert entre sections (c)		98 000,00	0,00	98 000,00
33581	Frais accessoires	98 000,00	0,00	98 000,00

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution	Affectation c/1068	CUMUL
Recettes	III 0,00	R001 0,00	R1068 0,00	V 0,00

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)	Résultat hors charges transférées= III-II (4)
Solde des op. financières	16 202,92	0,00	-9 053,03

	Montant
Dépenses financières (IV)	16 202,92
Recettes financières (V)	0,00
Solde (recettes - dépenses)	VI=V-IV (4) -16 202,92
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (5)	VI + c/2763 + D (4) -9 053,03

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;  
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(3) Le virement de la section de fonctionnement ne donne pas lieu à l'émission de mandats (chapitres sans réalisation);  
(4) Indiquer le signe algébrique  
(5) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE ( article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES</b>	<b>A10.1</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE ( article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

**A10.1- ETAT DES ENTREES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
2004	Achat terrain ZAC La Motte parcelles A83 & A475	640 000,00		
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

**A10.2- ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Acquisitions à titre onéreux							
Acquisitions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	
<b>PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**C3.5 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	146 346,44	16 202,92	0,00	130 143,52
RECETTES	146 346,44	48 346,44	0,00	98 000,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	128 000,00	14 299,78	0,00	113 700,22
RECETTES	128 000,00	71 328,30	0,00	56 671,70

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique ;

(2) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES  
(avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	146 346,44	16 202,92	0,00	130 143,52
RECETTES	146 346,44	48 346,44	0,00	98 000,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	128 000,00	14 299,78	0,00	113 700,22
RECETTES	128 000,00	71 328,30	0,00	56 671,70
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	274 346,44	30 502,70	0,00	243 843,74
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	274 346,44	119 674,74	0,00	154 671,70

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	
<b>PRESENTATION AGREGEE ET CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES**  
(cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative ;

(2) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES**  
(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>				
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>				

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit ;

(2) Y compris les rattachements

